

A.G.B.

Société à Responsabilité Limitée au capital fixe de 57 460 euros
Siège social : Chemin des Bois - 14640 VILLERS SUR MER
390 570 786 RCS LISIEUX

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 13 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six
Le treize mars à 16 heures,

Les associés de la société AGB, SARL au capital de 57 460 euros, dont le siège social est situé VILLERS-SUR-MER (14640) Chemin des Bois, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LISIEUX sous le numéro 390570786 se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, sous la présidence de Monsieur Arnaud BESNIER, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification de la date de clôture de l'exercice social de la société AGB
- Modification corrélative de l'article 30 « Exercice Social » des statuts de la société AGB
- Pouvoirs à donner en vue des formalités

Le président constate que sont présents :

Monsieur Arnaud BESNIER, Titulaire de :

- La pleine propriété de deux mille deux cent quatre-vingt-dix-huit (2298) parts représentatives du capital social de la société « AGB » numérotées de 01 à 2298 inclus,
- La nue-propriété de mille cent quarante-huit (1148) parts représentatives du capital social de la société « AGB » numérotées de 2299 à 2873 inclus et de 4024 à 4596 inclus.

Monsieur Guillaume BESNIER, Titulaire de :

- La pleine propriété de mille cent cinquante (1150) parts représentatives du capital social de la société « AGB » numérotées de 2 874 à 4 023 inclus,
- La nue-propriété de mille cent quarante-huit (1148) parts représentatives du capital social de la société « AGB » numérotées de 4 597 à 5 744 inclus.

Absent et non représenté :

Mr Jean-Claude BESNIER, Titulaire de :

- la pleine propriété de deux (2) parts représentatives du capital social de la société « AGB » numérotées de 5 745 à 5 746 inclus,
- L'usufruit de deux mille deux cent quatre-vingt-seize (2 296) parts représentatives du capital social de la société « AGB » numérotées de 2 299 à 2 873 inclus et de 4 024 à 5744 inclus.

Total des parts représentées : cinq mille sept cent quarante-quatre (5744) sur les (5746) soit 99.97% du capital social.

Le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée, elle peut donc délibérer et prendre toutes décisions à la majorité requise par les statuts.

(...)



PREMIERE RESOLUTION : modification de la date de clôture d'exercice social de la société

L'assemblée générale des associés décide de modifier la date de clôture d'exercice social de la Société « A.G.B. » pour la fixer au 30 juin.

En conséquence, chaque exercice débutera le 1er juillet et se terminera le 30 juin de chaque année. Par exception l'exercice en cours qui a débuté le 1^{er} janvier 2026 sera clos le 30 juin 2026, soit une durée de 6 mois.

La présente résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

DEUXIEME RESOLUTION : modification de l'article 30 « exercice social » des statuts de la société

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale des associés décide de modifier ainsi qu'il suit les dispositions de l'article 30 des statuts de la Société

« ARTICLE 30 - EXERCICE SOCIAL :

L'exercice social a une durée de douze mois. Il débute le 1er juillet pour se terminer le 30 juin de chaque année. »

La présente résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

TROISIEME RESOLUTION : POUVOIRS

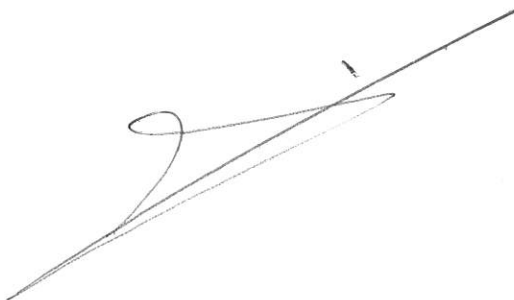
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à et d'accomplir toutes les formalités légales.

La présente résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-sept heures.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par les associés et consigné sur le registre d'assemblées générales.

Monsieur Arnaud BESNIER

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Monsieur Guillaume BESNIER

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a circular loop at the beginning followed by several horizontal strokes.